

Etat des lieux du droit à l'eau en Haïti: Quels accès à l'eau et à l'Assainissement?

*Edwige **PETIT***

Directrice de l'Assainissement

DINEPA

HAITI

- ✓ Superficie : 27,200 km²
- ✓ Population: 10,413,211 hab. en 2012
- ✓ Urbain : 49.5 %; Rural : 50.5%
- ✓ Densité : 352 habitant /km²
- ✓ 10 Départements géographiques
- ✓ 140 communes
- ✓ Capitale : Port-au-Prince
- ✓ Monnaie : gourde (1USD =46 gourdes)
- ✓ Couverture en eau potable : 49%
- ✓ Couverture en assainissement: 26%



Latin America

STRUCTURE DE LA DINEPA



**Planification
Contrôle et
Régulation**

DINEPA
Direction Nationale de l'Eau Potable et de
l'Assainissement
Organisme d'Etat d'Autonome
*Sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transport
et Communications*
Développement/ Coordination Suivi / Evaluation /
Orientation

Maitrise d'Ouvrage

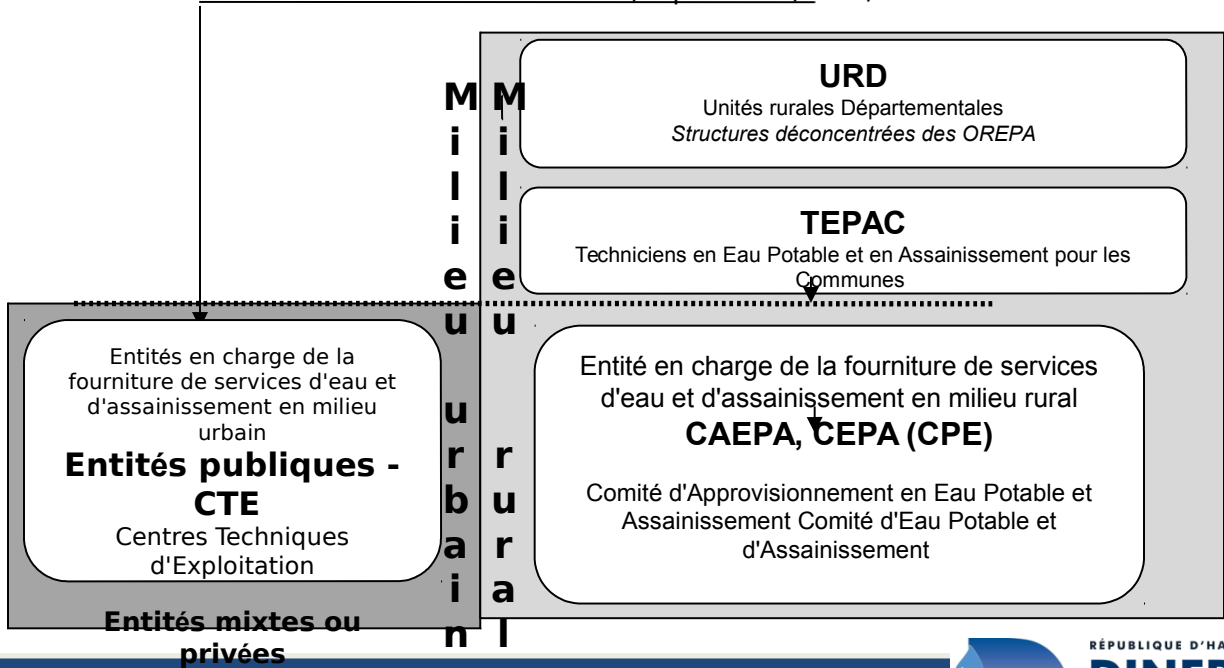
*Suivi de la ressource
Supervision des exploitants*

Appui à la Décentralisation des services

OREPA
Offices Régionaux d'Eau Potable et d'Assainissement
Ouest, Nord, Centre et Sud
Structures déconcentrées de la DINEPA
Contrôle/supervision/Suivi/Evaluation

**Exploitation /
Opération**

*Exploitation des systèmes urbains et
ruraux, fonctionnement des services EPA,
Entretien et maintenance des SAEP,
Recouvrement des coûts du service*



DROIT à L'EAU EN HAÏTI

I. Situation de l'accès à l'eau et à l'assainissement en Haïti

II.- Mise en œuvre du droit à l'eau en Haïti-
réforme du secteur de l'eau et de
l'Assainissement

I. Accès à l'eau potable et à l'assainissement

50% de personnes consommant une eau de qualité douteuse et/ou récupérée dans des conditions pénibles

74% de personnes avec un accès limité ou sans accès à des sanitaires et/ou à un cadre de vie sain.

Une reflexion sur la couverture en Eau Potable

	2006		2011		2014
Source de l'eau pour boire	Acces		Acces		Desserte DINEPA
Source améliorée	65	46.1	64.5	52.7	
Robinet dans le logement	2.1	2.1	9.2	9.2	14
Robinet dans la cour	8.1	8.1			
Robinet public	26.1	26.1	20.9	20.9	30.9
Puits à pompe ou forage	6.5	0		0	
Puits protégés	5.7	0	5.2	0	
Eau de source protégée	4.6	0	5.3	0	5.3
Eau de pluie ??	2.1	0	1.3	0	
Eau en bouteille	9.8	9.8	22.6	22.6	

DROIT à L'EAU: Définition du CDESC, **Comité** des **Droits** Economiques, Sociaux et Culturels

Observation générale no 15 - Droit à l'eau, 2002, para.2

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun. Une quantité adéquate d'eau salubre est nécessaire pour prévenir la mortalité due à la déshydratation et pour réduire le risque de transmission de maladies d'origine hydrique ainsi que pour la consommation, la cuisine et l'hygiène personnelle et domestique »

Il est Indispensable et indissociable au droit à la vie et à la dignité, à un meilleur état de sante, au développement, à un environnement sain...

II.- Mise en œuvre du droit à l'eau en Haïti

Sur la base de l'énoncé des *Facteurs clés pour une mise en œuvre efficace du droit à l'eau*, selon le Conseil Mondial de l'Eau

- 2.1 Législation, règlements, politique stratégie et allocation budgétaire
- 2.2 Pérennité des sources d'eau tant en quantité qu'en qualité pour un droit à l'eau dans la durée
- 2.3 Garanti de l'accès à des installations d'assainissement sûres, accessibles, acceptables et à un coût abordable aux foyers ou dans les institutions publiques (écoles, hôpitaux, lieux de travail))
- 2.4 Education et assistance des communautés
- 2.5 Claire définition des droits, obligations et responsabilités des parties sous le contrôle d'une autorité
- 2.6 Allocation des ressources humaines appropriées

2.7 Sensibilisation des marginalisés à l'existence du droit à l'eau

2.1 Législation, règlements, politique, stratégie ...

Droit à l'eau au niveau de la législation nationale, les plans d'actions et politiques nationales et mise en œuvre au niveau local

- **Défis:** Des textes de lois éparpillés, Pas de décrets d'application actualisés, Vulgarisation presque inexistante, Pas de mesure et de mécanismes en place pour garantir l'application des textes, Structure institutionnelle inadaptée
- **Solutions:**
 - Révision des codes existants, Plaidoyer autour d'une actualisation des textes légaux, Vulgarisation des textes à travers une nouvelle approche de sensibilisation
 - Reprise du Service d'hygiène et du déploiement des officiers sanitaires
 - Création de la DINEPA, Renforcement de l'autorité de la DINEPA comme instance de coordination du secteur

2.1 Législation, règlements, politique, stratégie ...

Quelques exemples de textes portant sur le droit à l'eau

- Les eaux situées sur le territoire national quelle qu'en soit l'origine ou la source, appartiennent exclusivement à **l'Etat haïtien** et ont le statut de biens du domaine public qui doivent être protégés et administrés comme tels
- Le *Code Rural* :
 - Un droit de passage et un droit de puisage doivent être accordés aux propriétaires ou occupants du voisinage lorsqu'il n'existe pas une autre source plus proche ou ils puissent s'approvisionner en eau
 - Article 297.- Il est interdit d'évacuer ou de jeter des excréments humains dans les cours d'eau, sources, étangs, réservoirs, mares ou à proximité aussi bien que dans les cours, jardins, champs, bosquets, routes, chemins et sentiers.
 - Article 303.- Il est interdit de creuser des puits en contre-bas et à moins de 30 mètres de toute fosse d'aisances, latrines, écurie ou **étable.**

2.2 Pérennité des sources d'eau tant en quantité qu'en qualité pour un droit à l'eau dans la durée

*Eau disponible pour chaque personne, **suffisante et constante** .
Minimum absolu de 20 litres/per/jour.*

• **Défis:**

- Réduction continue de la disponibilité de la ressource / (Raréfaction, Pollution de la ressource)
- Faible investissement dans le secteur durant les 3 dernières décennies et particulièrement très peu de programmes et de financement pour l'assainissement

• **Solutions :**

- Partenariat avec les Ministères concernés par la gestion de la Ressource autour des différents périmètres (immédiats, rapprochés ou éloignés)
- Actions directes de clôture, d'assainissement et de reboisement des périmètres immédiats et rapprochés,
- Investissements importants en cours: 1 million de nouveaux

abonnés pour 2014-2016

2.2 Pérennité des sources d'eau tant en quantité qu'en qualité pour un droit à l'eau dans la durée (1)

Salubre : Strictes normes de potabilité. Couleur, odeur et gout acceptables

- **Défi:**
 - Normes de potabilité adaptées et moyens de contrôle
 - Capacité de contrôler l'ensemble de la ressource destinée à la boisson
- **Solutions :**
 - Référentiel technique du secteur publié (DINEPA)
 - Elaboration des normes en cours (MSPP)
 - Contrôle de l'Eau par le TEPAC
 - Synergie des efforts pour un contrôle de l'eau de boisson (SYSKLOR (DINEPA), Enquêtes sur la qualité de l'eau vendu dans les kiosques (MSPP))

2.2 Pérennité des sources d'eau tant en quantité qu'en qualité pour un droit à l'eau dans la durée (2)

Physiquement accessible: accessible sans danger à l'intérieur du foyer ou à proximité immédiat

- Défi: Accès aux points d'eau : 36% des ménages doivent marcher plus de 30 mn pour atteindre un point d'eau, Déperdition scolaire (transport de l'eau et maladie d'origine hydrique)
- Solutions: Service de proximité avec pour objectif de ramener l'eau à moins de 500 m de chaque maison
 - TEPAC
 - CAEPA/CPE/OP

2.2 Pérennité des sources d'eau tant en quantité qu'en qualité pour un droit à l'eau dans la durée (3)

Coût abordable: Sans compromettre la capacité à acquérir d'autres biens essentiels

- Défi: Tarification différenciée, floue, parfois injuste.
- Solutions
 - Politique tarifaire
 - Tarification adaptée

2.3 Garanti de l'accès à des installations d'assainissement (1)

Disponibilité: Installations suffisantes

- **Défis:**

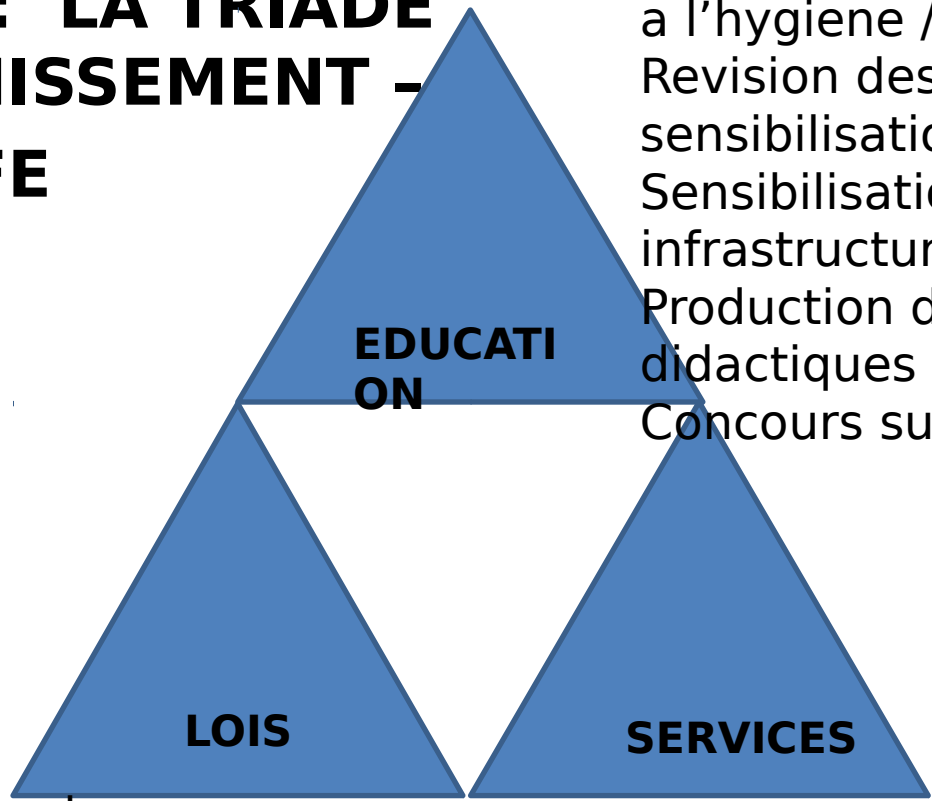
- Très faible couverture :26% d'accès à une toilette améliorée familiale et 35% de défécation à l'air libre -Effet pervers de la subvention Attentisme-
- Faiblesse de l'Education Environnementale
- Très peu d'accès aux installations publiques: 10% d'installations dans les marches publics

- **Solutions:**

- Approche de la triade de l'Assainissement: Services, Education et Règlements sanitaires prenant en compte les 3 maillons: l'accès, l'évacuation et le traitement

DEFI MAILLON 1: EFFET PERVERS DE LA SUBVENTION

UNE APPROCHE UNIQUE ET UNIFIEE : LA TRIADE DE L'ASSAINISSEMENT - 3 WOCH DIFE



Plan Intersectoriel de Promotion a l'hygiene / EAHMS.
 Revision des approches sensibilisation existantes (ATPC).
 Sensibilisation autour des infrastructures.
 Production de materiels didactiques
 Concours sur les thematiques.

Diagnostic de l'ensemble des Sanitaires publics/ gestion et entretien infrastructures et services de traitement
 Maison de

Communication sur les lois et reglements en vigueur lies a l'assainissement. (off San)

2.3 Garanti de l'accès à des installations d'assainissement (2)

Qualité: hygiène, vie privée, dignité, diversité des cultures, besoins spécifiques

- **Défis:**

- 23% de sanitaires dans les écoles bien entretenus
- Habitude de déféquer à l'air libre
- Faible contrôle sur les maillons évacuation et traitement
- Choc de cultures - technologies inadaptées.

- **Solutions:**

- Protocoles et Plans de Gestion et Entretien
- Promotion de l'Assainissement et de l'Hygiène- Plan Intersectoriel de Promotion de l'hygiène
- Services de l'Assainissement - au niveau des 3 maillons
- Etude formative nationale sur la perception de l'Assainissement
- Plateforme de Coordination et rencontre d'orientation

2.3 Garanti de l'accès à des installations d'assainissement (3)

*Accessibilité: Physique, économique, Non discrimination,
Accessibilité de l'information*

- **Défis:** Faiblesse du budget assainissement, Discrimination des sanitaires (Professeurs/élèves...) , Tabous
- **Solutions:**
 - Approche « Triade de l'assainissement »
 - Plans type sanitaires scolaires avec proposition de d'évolution des systèmes
 - Plaidoyer pour un budget eau et assainissement dans les écoles

2.4 Education et assistance des communautés

Droit à l'éducation à l'hygiène, Proximité du service

- **Défis:**

- Réintégration timide des cours spécifiques d'hygiène dans les cursus;
- Mise en œuvre d'approche de sensibilisation à l'assainissement sans accompagnement technique

- **Solutions:**

- Communication et sensibilisation sociale sur l'eau potable et l'assainissement au niveau national
- Approche ACAT
- Cursus intégrant l'hygiène et Certification des écoles amies de l'hygiène(EAHMS)

2.5 Claire définition des droits, obligations et responsabilités des parties sous le contrôle d'une autorité

Instances publiques centrales, Gouvernement local, Communautés, Communauté internationale, ONG

- **Défis:** Lenteur de la transmission de la maîtrise d'ouvrage aux structures (Interne), Mandats flous ou redondants (quantité et contrôle de la qualité de la ressource, filières de l'assainissement) (Entre institutions)
- **Solutions :**
 - Loi Organique des structures déconcentrées
 - Plan stratégique opérationnel par OREPA
 - Synergie des efforts
 - Intersectorialite
 - Alliance et partenariat: EAHMS, Partenariat

MSP, MDE, DINEPA

2.6- Allocation des ressources humaines et financières appropriées

Décentralisation des fonds et allocations des ressources humaines pour la mise en œuvre du droit à l'eau au niveau local

- **Défis:**

- Métiers de l'assainissement très peu développés, Peu de recherche dans le secteur, Pas de cursus spécifique en formation professionnelle
- Faiblesse des investissements su Trésor Public dans le secteur
- Centralisation des investissements

- **Solutions:**

- Formation continue, Développement de la recherche- Partenariat avec les Universités, Développement de corps de métiers techniques Eau et Assainissement (AFD-INFP-DINEPA)
- Plaidoyer continu pour un investissement plus important de l'état dans les infrastructures EPA
- Effort continu de déconcentration des services

2.7 Sensibilisation des marginalisés à l'existence du droit à l'eau

Participation communautaire avec une implication des plus démunis et des marginalisés

- **Défis:**

- Tendances des politiciens à déformer le message (droit=gratuité), difficulté à concevoir un accès total des démunis,

- **Solutions:**

- Effort encore à accroître au niveau du plaidoyer auprès des élus
- Introduction progressive du condominial de l'eau « forte participation de la communauté dans l'approvisionnement »
- Évaluation de la nouvelle approche de participation de la communauté (ACAT)

Les défis en images



Source: Bertrand, 2011

L'ASSAINISSEMENT



Les eaux grises



Une subvention



Une école



En



LES REALISATIONS

Station de Traitement d'Eau à Hatte-Chevreau, inaugurée en Octobre 2012



STATION DE TRAITEMENT DE MORNE A CABRI



- Personnel en place pour l'exploitation :
- une équipe de supervision et de logistique de personnes.
 - une équipe technique de 76 personnes



LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COUVERTURE ET SYSTEMES DE GESTION

2. GESTION EAUX NOIRES
 - 2.3 TRAITEMENT/VALORISATION



Volume estimé reçu : 60,000 gallons (200 m³) par jour, environ



PERSPECTIVES SUR 10 ANS -

- Transmission de la délégation des services aux OREPAs
- Accès a TOUS a une eau potable a moins de 500 m
- Reprise des périmètres de sources et de captage
- Systématisons de l'éducation a l'assainissement et a l'hygiène
- Développement de centres de service assainissement (maison de l'assainissement) (sanitaires publics, services conseils, dev. de l'offre)
- Mise en place de réseaux semi collectifs de collecte des eaux usées dans 1 ville par département
- Installation de réseaux de stations de traitement sur le territoire